

INFO SARTEC

MOT DU PRÉSIDENT



© ROBERT ETCHÉVERRY

GROSSE ANNÉE

La dernière année à la SARTEC en a été toute une. En plus de nos dossiers habituels (tables de négociation, gestion des ententes collectives, interventions auprès du CRTC, projets pour la diversité, mentorats, etc.), nous avons aussi eu à assurer un remplacement à la direction générale, à nous impliquer dans plusieurs dossiers de politiques culturelles et à naviguer péniblement dans les remous causés par les allégations de harcèlement sexuel ayant secoué notre industrie. J'ai l'impression d'avoir vécu plusieurs années en une.

Pour en rajouter, l'idée folle m'est venue l'été dernier, alors que je planchais sur un premier synopsis pour le cinéma, de m'inscrire au programme Écriture de long métrage de L'inis. Je savais que porter le chapeau d'étudiant et de président pèserait lourd sur mes épaules, et je ne me trompais pas. C'est qu'on ne chôme pas à L'inis. Écrire un long métrage en à peine dix mois n'est pas de tout repos. Un tuteur assigné nous suit tout au long du parcours et plusieurs ateliers nous sont offerts (créativité, personnages, scène à scène, Final Draft, etc.) Au mois de mai, des lectures dirigées de deux de nos scènes par des réalisateurs renommés sont organisées, et l'aventure se termine en juin par deux pitches: un devant public et un devant des producteurs établis. Ouf! Et l'aventure ne fait que commencer. J'aurai évidemment à écrire et à réécrire, à faire du démarchage pour trouver un producteur et à faire face aux institutions si je veux que mon film soit porté sur les écrans un jour.

Voilà pourquoi le débat qui a fouetté les esprits le 2 mars dernier, lors d'une table ronde intitulée «*Le scénario, une œuvre?*» dans le cadre des Rendez-vous Québec cinéma, m'a particulièrement interpellé. À cette occasion, plusieurs scénaristes en cinéma ont manifesté leur déception, contrairement à la télévision, d'être trop souvent éclipsés du processus créatif dès le financement obtenu, et oubliés lorsque vient le temps de la promotion du film.

Ce débat a pris racine dans un conflit qui divise régulièrement des réalisateurs qui n'ont pas écrit leur film et des scénaristes qui portent leur histoire depuis le début. Nombre de ces derniers désirent que cette culture de certains réalisateurs évolue vers un plus grand respect du créateur de l'œuvre initiale. Il est tout à fait normal qu'un-e scénariste qui crée une œuvre ait envie de la signer et de l'endosser jusqu'au bout.

Une fois rendu public, ce «ras-le-bol» a suscité de vives réactions, allant de l'appui de plusieurs scénaristes, à l'étonnement et l'empathie de certains représentants des institutions, jusqu'à la surprise totale de quelques producteurs qui estimaient que leur façon de fonctionner ne correspondait en rien aux expériences vécues et racontées par les scénaristes en présence. Le mois suivant, ce même «ras-le-bol» des scénaristes faisait l'objet d'un article de Manon Dumais du Devoir et créait de nouveaux remous. (voir article dans *Le Devoir*)

Depuis trois mois, j'ai souvent joué à la mouche invisible et entendu certains propos tenus par des gens de l'industrie qui ne se rendaient visiblement pas compte qu'ils livraient le fond de leur pensée en présence

SOMMAIRE

S

VIE ASSOCIATIVE

- 3 Nos membres à l'honneur
- 4 Nouveaux membres
- 4 Info RÉÉR
- 4 Avis important
- 4 Avis de recherche
- 13 AGA – Réservez votre date

DOSSIER

- 5 Politiques culturelles et révisions législatives
- 5 Examen de la Loi sur le droit d'auteur
- 5 Rapport du CRTC
- 5 La politique culturelle du Québec

BRÈVES

- 7 Projets acceptés SODEC – Téléfilm Fonds Harold Greenberg Fonds Québécois
- 13 Formation 2018-2019

CONVENTION AU JOUR LE JOUR

- 14 Conseils pratiques sur les cachets d'écriture

CHRONIQUE DE LA CAISSE DE LA CULTURE

- 16 Assurances voyage – auto – habitation

(Suite)

du président de la SARTEC. Quoique j'aie souvent pris part au débat pour calmer les esprits et nuancer certaines affirmations, en d'autres occasions j'ai plutôt choisi de me taire pour connaître ce que certains membres de notre industrie pensaient de nos revendications.

J'en ai entendu des vertes et des pas mûres : «Les scénaristes sont devenus fous, souhaitent tout contrôler, jouer à la «belle-mère» en débarquant sur les plateaux, nier l'apport créatif des autres corps de métiers, taper sur les doigts des réalisateurs ou des monteurs qui oseraient changer une simple virgule à leurs scénarios, et la SARTEC cautionne cette folie des grandeurs...»

Nous serions atteints d'un gonflement déplacé de l'égo et nos revendications seraient illégitimes. Nous serions les méchants dans le panier de crabes.

Or, demander à être reconnu et respectés pour son apport ne signifie pas vouloir «tout contrôler».


L'ESSENCE DE NOTRE DÉMARCHE EST TOUTE SIMPLE.

Nous souhaitons que les scénaristes, ainsi que leurs œuvres, soient respectés au cinéma comme ailleurs. Ne serait-il pas normal, et même souhaitable, que les scénaristes soient invités à une première lecture avec les acteurs? Et si des changements au texte s'avéraient nécessaires, pour des raisons techniques ou de jeu des acteurs, le scénariste ne serait-il pas la personne la plus apte à les effectuer? Et qu'il puisse ensuite donner son appréciation au premier montage? Les scénaristes ne souhaitent qu'une chose : simplement être consultés aux étapes déterminantes de la création du film.

Loin de nous l'idée de nous substituer au travail de réalisation. Une fois le tournage commencé, le-la réalisateur-trice est évidemment maître sur son plateau. Le cinéma est un processus collaboratif, nous le savons bien, et jamais nous ne voudrions boudier les plaisirs d'une bonne entente avec nos co-artisans. Une œuvre cinématographique réussie est toujours la conjugaison de plusieurs talents.

Une fois le film achevé et porté sur les écrans, les scénaristes qui ont écrit l'histoire du film se retrouvent souvent complètement exclus du processus de promotion. Les feux de la rampe sont-ils allergiques aux scénaristes? Il est rare, même pour un film qui obtient un immense succès, que son-sa scénariste soit invité dans les talk-shows, festivals ou autre évènement. Il est même courant que son nom ne soit jamais mentionné, même lorsqu'est abordée la question de la genèse de l'histoire. Qu'on cesse de faire de nous des *persona non grata* et qu'on rende à César, ou à Cléopâtre, ce qui lui revient.

Cette exaspération que nous ressentons au cinéma ne date pas d'hier. Dès le milieu des années 1990, la SARTEC avait entrepris des démarches afin que le travail des scénaristes en cinéma soit mieux respecté. Des discussions avaient alors été entamées avec les réalisateurs et une résolution pour reconnaître l'apport créatif des scénaristes avait été signée par plusieurs d'entre eux. Mais le processus semble malheureusement être mort au feuillet. Aujourd'hui, notre porte est grande ouverte pour parachever ce dialogue, afin que des lignes de conduite, satisfaisantes pour toutes les parties, soient tracées et suivies.

Les scénaristes ne sont pas des crabes, ils ne marcheront pas à reculons. Mais ne vous inquiétez pas, ils ne pincent pas, et ils ont de belles choses à vous raconter... 

—Mathieu Plante

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TVA, TVOntario, TV5, l'ONF, l'ANDP et l'AQPM (APFTQ).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Mathieu Plante

VICE-PRÉSIDENTE

Joanne Arseneau

TRÉSORIER

Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTAIRE

Michel Duchesne

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Huguette Gervais

Martine Pagé

Louis-Martin Pepperal

Anita Rowan

Marie Vien

SECRÉTARIAT

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Stéphanie Héault

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Roxanne Ouellet

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Souad Moursli

ADMINISTRATEUR

Rosilien Sénat Millette

TECHNICIENNE JURIDIQUE

Vanessa Uribe Dufresne

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

COMMIS COMPTABLE

Jun Li

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Renée Levasseur

Marie Carmel Philibert

COMMIS DE BUREAU

Fléchelle Pelletier

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

Création W

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.